Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04
« Ensèn »

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

Sommaire

Caravane des saisonniers 2

Journée d'action du 7 mars 3

Congrès des retraités 4

Congrès des cheminots de Provence 5

Interview de Sylvain Moretti (CGT Sanofi) 6

Journée du 8 mars : interview de Florence Walgenwitz 7

La Motte-du-Caire : mobilisés pour défendre le bureau de poste
+ Grève au lycée Beau de Rochas à Digne
+ Grève du 21 mars 8

Numéro
Février 2017

EDITO

La Vème République n'a jamais connu de pire campagne présidentielle. A la recherche de la femme ou de l'homme providentiel qui serait au dessus des partis, certains se croient même au dessus des lois. En coulisse, le Patronat avance ses pions afin d'apporter de l'ordre et de la stabilité pour préserver les intérêts de la classe dominante. D'ailleurs Gattaz ne s'y trompe pas, pour lui "quelqu'un de gauche ou de droite, on s'en fiche". Le Medef a un programme précis qui doit être mis en œuvre "en dépassant les clivages". Retraite à 65 ans, privatisation de la santé, renforcement de la place des entreprises à l'école, remplacer les cotisations sociales payées par les patrons par la TVA et la CSG payées à 90% par les travailleurs, supprimer massivement des postes de fonctionnaires, supprimer le statut de la fonction publique...Pour le privé, la loi El Khomri a été très appréciée par le Medef, et il souhaite aller encore plus loin afin que chaque entreprise puisse édicter ses propres règles.

Crise politique ou pas, leur détermination reste intacte. Ils propagent un travail de fonds important dans nos boîtes afin de remettre en cause les garanties collectives des salariés, bien aidés par les dernières lois de ce gouvernement (Macron, Rebsamen, Loi Notre, El Khomri, Touraine...), décomplexant même par effet ricochet les directions du public.

Les salariés sont souvent désabusés face à ce contexte politique et économique, partagés entre sentiment d'incertitude et besoin de résister aux mauvais coups. Il faut leur redonner des perspectives répondant à leurs besoins dans un contexte toujours plus difficile.

Certaines luttes récentes, longues et gagnantes, montrent qu'ils peuvent se rendre disponibles quand c'est nécessaire, et quand le cahier revendicatif est clair et a pu être travaillé de manière approfondi et collective.

Les exemples récents montrent également l'importance de renforcer le travail croisé professions / territoires (avec les unions locales) afin d'être encore plus efficace et cohérent dans la démarche afin de répondre encore mieux aux besoins de nos forces organisées. C'est pour cela qu'un travail de fond a été initié dans le département dans le secteur de la santé privée et de l'action sociale. A ce titre, une formation "Santé Privée et Action Sociale" vient d'être ajoutée au plan de formation de l'UD, et se tiendra les 15, 16 et 17 mai à la Brillanne.

Ensuite, nous devons continuer à nous engager pleinement dans le processus de luttes en cours. La journée de grève et d'action du 7 mars initiée dans le secteur de la santé et de l'action sociale public / privé à l'appel de la CGT, de FO et de Sud et qui s'élargit, le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, puis le 21 mars, journée d'action et de grève nationale CGT pour la défense de l'industrie et des services publics s'inscrivent dans un processus de lutte global.

il n'y a pas de petites luttes, il n'y a pas de petites revendications, il n'y a que des pierres qui participent à la construction d'une résistance nécessaire afin de lutter non seulement pour permettre de stopper les régressions sociales engagées mais aussi inaugurer un changement de cap.

Cédric Volait

CARAVANE DES SAISONNIERS

La CGT en pleine campagne au pied des pistes !

Cela fait maintenant six ans que deux caravanes, été comme hiver, sillonnent la France. En hiver, tous les massifs sont représentés avec pas moins d'une cinquantaine de stations qui s'étendent des Vosges jusqu'aux Alpes de Hautes-Provences.

Les 6 et 7 février, la caravane CGT des saisonniers a traversé le département, avec des collègues de l'UD, afin :
- d'Informer les salariés saisonniers, en leur distribuant un guide juridique, qui retrace tous leurs droits, de l'embauche jusqu'à la fin du contrat ;
- les interroger sur leurs conditions de travail et de vie ;
- d'interpeller les vacanciers sur la situation des saisonniers ;
- donner les coordonnées de l'UD CGT et de l'Union Locale de Barcelonnette pour permettre ainsi aux saisonniers rencontrés d'entrer en contact pendant ou après la saison ;
- d'améliorer la prise en compte des problématiques liées à la saisonnalité (sans se restreindre au seul cadre estival)
- proposer une campagne dynamique, d'information, revendicative et de communication sur le déploiement de la CGT en direction des précaires
- organiser les saisonniers en proposant la syndicalisation

Face à des abus de plus en plus préoccupants et fréquents, la CGT revendique un Nouveau Statut du Travailleur Salarié (NSTS), puisqu'elle ne veut pas que « les saisonniers soient enfermés dans un contrat précaire ». Il s'agirait de sécuriser le travailleur dans son parcours tout en tenant compte de ses qualifications et compétences ainsi que de son ancienneté. Un autre des objectif du NSTS consiste à ce que le salarié puisse alterner des périodes de travail, de formation et de vacances au cours de l'année.

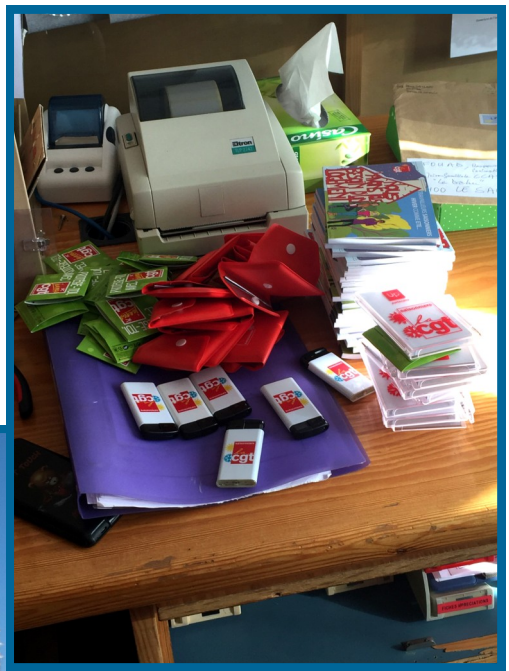

Le 7 mars :
Je défends la santé, le social et toute la protection sociale

Dans la continuité de la lutte contre la loi « Travail » et après le succès de la journée de grève nationale et de manifestations du 8 novembre contre la loi « Santé » de Mme Touraine et des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), les syndicats CGT, FO et SUD appellent à une grande journée nationale mobilisation et de grève le 7 mars.

Les résultats de la politique menée sont sans équivoque : contrats de retour à l'équilibre, suppressions de poste, restructuration de services, management agressif, non respect des droits, explosion des risques psychosociaux !

Les personnels sont épuisés, les hôpitaux sont malades, et la sécurité sociale est menacée. C'est le moment de renforcer notre implication dans le processus revendicatif en cours pour faire entendre les propositions CGT pour une société de progrès social.

Il y a urgence à défendre les revendications des salariés et agents de la santé publique / privée et de l'action sociale notamment sur les conditions de travail, l'emploi, les salaires, la défense du Statut de la Fonction Publique et des Conventions Collectives Nationales mais aussi pour une meilleure prise en charge des usagers que nous sommes toutes et tous !

L'USD CGT Santé et Action Sociale 04 appelle à la grève et à participer à la grande manifestation à Paris. Un rassemblement est prévu entre 12 h et 13 h à Paris (Denfert/Rochereau) pour un départ de manifestation vers 14h. Une délégation composée de représentants de plusieurs structures du département sera présente. Ce même jour des actions au sein de certains établissements du département seront également organisées (Assemblée générale à l'hôpital de Digne, distribution de tract à l'hôpital de Manosque, rencontre avec l'ARS…).

NOUS SOMMES TOUS USAGERS DU SYSTEME DE SANTE ET DE PROTECTION SOCIALE.

4ème CONGRÈS USR CGT 04 DU 27 JANVIER

C'est dans la convivialité, autour d'un petit déjeuner que René VILLARD Secrétaire Général « sortant » de l'Union des Syndiqués des Retraités a accueilli une soixantaine de participants au 4ème Congrès départemental des syndiqués retraités du 04, le 27 janvier 2017 qui s'est tenu à la salle des fêtes des Mées.
Le bureau a présenté son bilan d'activité et financier, approuvé à l'unanimité. S'en est suivi un débat enrichissant auxquels les « actifs » de la santé, d'Arkéma, des mines énergies, de l'équipement, de la Poste et les invités à ce Congrès ont pris part.
On retiendra que l'USR est composée de quelques 400 adhérents (répartis dans tout le département). La CE se réunie en moyenne 7 fois par an. C'est donc une section de la CGT dynamique qui s'implique à tous les niveaux.
Les difficultés sont multiples : le logement, les pensions retraites, l'accès aux soins, les transports, l'inflation qui fait « décrocher » souvent les retraités de leur niveau de vie, la politique désastreuse, la difficulté de rassembler, l'individualisme. Depuis 3 ans, l'ensemble des 9 organisations syndicales et associations de retraités au niveau national, se battent sur des revendications communes.
Par rapport à ce dernier point, il y a une réelle volonté, un besoin, de tisser du lien, de le maintenir, de casser l'isolement.
L'UL de Forcalquier envisage dans ce sens de créer une section des syndiqués retraités.
Les participants l'ont compris, les enjeux sont intergénérationnels : vivre, travailler et se soigner au pays ainsi que les pensions assises sur les cotisations, sont des enjeux de société à partager entre actifs et retraités.

Retraités actifs, privés d'emploi, à la CGT les préoccupations se regroupent. Les mots sont forts et méritent d'être ici rapportés : « La généralisation de la guerre, de la barbarie et de la misère doivent nous faire réagir ».
Certains ont soulevés l'absence de prise en compte du problème des maisons de retraite, de la dépendance et des moyens pour les aidants par les politiques. Sur ce sujet il faudrait réfléchir aux actions du CDCA (Comité Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie) (Ex CODERPA).

Jean-Pierre PESCE et Andrée LAURENT délégués au « CDCA », ont brossé un bref rapport sur cette commission du Conseil Départemental chargée de l'action sociale envers les retraités du département. Ce comité a une trésorerie importante, il faudrait le rendre plus actif.
Se pose alors les questions de la continuité syndicale et de la relève, attendues des retraités militants actuels, de la place des retraités auprès des actifs (sans perdre de vue des essentiels tels que les déplacements pour des retraités qui ont des problèmes de santé ou tout simplement de véhicules).
Le rappel est fait du stage continuité de vie syndicale, qui se déroulera au mois de juin et du Congrès Confédéral à Bordeaux du 13 au 17 mars 2017.
La journée s'est achevée avec la désignation de la nouvelle CE (Commission Exécutive), la mise en place du bureau et l'élection du Secrétaire Général. Toutes les nominations ont été acceptées à l'unanimité.
Le Secrétaire Général « sortant » a été « réélu » à l'unanimité pour une durée de 3 ans.

21 ÈME CONGRÉS DU SYNDICAT CGT DES CHEMINOTS DE PROVENCE

Une quarantaine de syndiqués s'étaient donné rendez vous, le 29 novembre à Annot, pour ce 21ème congrès du syndicat CGT des cheminots de Provence, parmi les salariés actifs et les retraités ont pouvait noter la présence de Didier Turini de l'UD 04, Alexandre Latruffe de l'UD 06, David Donnez pour la fédé CGT des cheminots, Claude Mercieca pour les cheminots CGT Niçois, Henri Bascunana pour le CA SNCF, Laurent DELHOURS pour les cheminots PACA.

Après l'introduction par un rapport moral sur la situation nationale et internationale, un état des lieux de la Régie Régionale des transports fut abordé, avec divers commentaires des participants. Concernant le syndicat CGT CP II est à noter que le syndicat compte 60 adhérents, chiffre constant malgré le départ en retraite de nombreux syndiqués.il est acté que les efforts seront portés pour la syndicalisation de nouveaux agents CP. Depuis la création de la Régie le syndicat CGT a toujours été revendicatif et a signé de nombreux accords en faveur des agents, a permis l'achat de 8 nouvelles rames en cours de rénovation et d'une nouvelle bourreuse.

Les principales décisions prises entre autres : de se rapprocher encore plus des salariés, plus de communication syndicale, plus de formations syndicales, lutter contre la mise en concurrence des entreprises publiques comme tente de le faire Mr Estrosi, mener la bataille face à un patronat décomplexé.

Suite à la future disparition de notre convention collective VFIL, nous nous engagerons à lutter et créer le rapport de force nécessaire pour obtenir un statut d'agent CP de haut niveau.
Les nouveaux statuts du syndicat ont été adoptés après plusieurs débats ensuite Mr le trésorier a présenté le rapport des comptes du Syndicat, qui laisse apparaitre une trésorerie modeste mais équilibrée.
Il fut afin temps de passer à l'élection de la nouvelle commission exécutive, elle sera dorénavant composée de 21 membres, avec la présence notable d'agents d'exécution et de maitrise.
Suite à l'élection de la commission exécutive, M. David Drogoul Spanu a été élu à l'unanimité secrétaire général du syndicat CGT des cheminots de Provence.

Longue vie au syndicat CGT CP !

SANOFI :
"La politique globale que nous dénonçons a aussi des répercutions sur la gestion des salariés"

Interview de Sylvain Moretti (CGT Sanofi Sisteron)

>> Les représentants CGT viennent de rencontrer la direction générale, qu'ont-ils exprimé ?

Alors que la direction affiche, sans complexe, que la raison d'être de SANOFI réside dans la volonté de « comprendre et d'apporter des solutions aux besoins de santé des hommes et des femmes à travers le monde », aujourd'hui les besoins médicamenteux mondiaux et des déserts thérapeutiques existent et ils ne sont pas pourvus le plus souvent par souci de rentabilité.

La CGT prône en revanche le développement d'un groupe pharmaceutique éthique, travaillant pour la santé de tous et toutes, sur des projets de santé mondiale qui n'exclut aucune maladie ou axe thérapeutique pour des raisons financières. Une entreprise de la santé qui ne cherche pas l'ultra profitabilité, mais soit en capacité de répondre à sa finalité et de développer ainsi l'emploi.

L'ambition exprimée de « faire de Sanofi l'une des 3 premières entreprises mondiales de santé en 2025 », n'est pas un gage de sérénité, de pérennité et encore moins de bien être ou de bien vivre dans l'entreprise.

Cette ambition est exclusivement financière. Ils sacrifient régulièrement des milliards d'euros en rachat/destruction d'actions, dilapidant ainsi des montagnes d'euros nécessaire à la bonne santé de nos outils industriels, aux investissements internes, au maintien et à la création d'emplois, à la reconnaissance des compétences des salariés, à l'amélioration des conditions de travail et surtout à une meilleure répartition des richesses ainsi créées.

Les stratégies passées et actuelles n'ont servi qu'à démanteler pas à pas les forces (recherches, fonctions supports, commerciales et industrielles) et les artisans de la réussite de notre société au travers des différents plans non justifiés dans un contexte économique et financier plus que prospère. Voilà ce que la CGT a notamment porté lors de cette rencontre.

>> Concrètement et de manière plus locale, comment cela se traduit pour les salariés ?

Par exemple, la direction du site de Sisteron / Mourenx vient de mettre en place une organisation du temps de travail en 2 X 12heures le week-end dans le bâtiment 206.

Un CHSCT vient de se dérouler, et malgré la présence de l'inspection du travail (présence très rare), la direction n'a pas souhaité aborder l'ordre du jour pour lequel elle nous avait convoqué en estimant qu'elle n'avait pas l'obligation de nous informer sur ce sujet. Ce non respect du code du travail et du dialogue social pourrait en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle faire partie des indices pris en compte par un juge pour caractériser une faute inexcusable de l'employeur. La consultation est là pour permettre au CHSCT de s'exprimer et de faire des préconisations en matière de prévention.

Notre organisation syndicale ne souhaite pas bloquer la mise en place du 2*12, nous voulons simplement protéger les salariés, le site et son avenir de tout risque accidentel. Selon l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité), les effets secondaires du travail posté de 12 heures comparés aux postes de 8 heures sont entre autres: l'augmentation des erreurs, d'accidents du travail et de trajet, des conduites addictives, des troubles musculosquelettiques et des pathologie du dos. Cela est d'autant plus préoccupant que nous manipulons des produits dangereux. Imaginons qu'il y ait un accident grave au Bat 206 et que le rythme de travail soit en cause, et qu'une enquête extérieure révèle qu'avec une surveillance adaptée cet accident aurait pu être évité; qu'elle serait les répercutions pour le site et son avenir ?
La direction préfère l'anarchie au respect des règles mais seulement quand l'anarchie est à son avantage.

Le reste de l'année sera ce que chacune voudra en faire. A commencer, avec la CGT, par s'informer de ses droits les défendre et en revendiquer d'autres autant légitimes

Cette journée est issue de la lutte des femmes du monde entier, à commencer par celles de St Pétersbourg en 1917 et symbolise leur marche vers l'égalité, entre autre le droit de vote, contre les violences, le sexisme et les discriminations. Elle est marquée pour certaines d'entre nous par la petite attention masculine faite de fleurs, de petits café au lit, elle doit rester avant tout la journée nationale des **droits des femmes**. Car tout ce qui a été accordé naturellement à l'homme en termes de droit est une lutte incessante pour elles.

Il y a des pays où tout est encore à faire pour elles et par elles. Elles sont alors le signe fort de courage, de solidarité et de pugnacité face au pouvoir, a la dictature masculine.
Dans le nôtre certes il y a eu des avancées telles le droit de vote, le droit d'avoir un compte bancaire l'autorité parentale… Mais, les questions des violences, du harcèlement sexuel, des discriminations notamment pour raison de maternité, l'égalité de salaires… attendent de vraies réponses.

La CGT se félicite des avancées concernant l'allongement des congés maternités proposés par une élue communiste à l'assemblée nationale. La CGT doit soutenir cette démarche afin qu'elle soit définitivement adoptée.
Concernant le déroulement de carrières, sur notre établissement la CGT de l'hôpital de Digne a obtenu l'arrêt du gel de note pour raison de congés maternité. Depuis quelques mois une autre bataille est menée : "Stop à la suppression des RTT en cas de congés maternité (et paternité et d'adoption)"des textes donnent raisons à notre revendication. Les faire appliquer est un défi. En 2017 tout est bon pour sanctionner les femmes, salariées en congé maternité et tout est prétexte a les mettre de ce fait en opposition avec celles qui ne le seraient pas.

Le 8 mars : journée internationale de luttes pour les droits des femmes

Interview de Florence Walgenwitz

Les initiatives revendicatives doivent avoir lieu toute l'année. Il n'est plus acceptable d'avoir plus de 26 % d'écart de salaires entre hommes et femmes, et que les postes à responsabilités soient toujours majoritairement occupés par des hommes.
Il est inadmissible que le droit notamment à disposer de son corps soit remis en question d'un gouvernement à l'autre, laissant ainsi présager qu'une dictature pourrait même ramener les femmes au statut « d'irresponsable » telle un mineur sous la tutelle d'adultes.

Enfin, il est important de rappeler que ces avancées ne se font jamais au détriment des hommes, mais permettent au contraire l'émancipation de toutes et de tous.

A 9 H 30 le 8 Mars
Porte saunerie a Manosque
Kiosque à musique a digne

Nous appelons à faire du 8 mars 2017 une journée d'actions et de rassemblements à Manosque porte Saunerie et à Digne au kiosque à musique avec distribution de tracts pour les droits des femmes.

A 15 H 40 le 8 Mars
devant la préfecture de Digne
devant la sous-préfecture de Forcalquier

Pour refuser le travail gratuit et exiger l'égalité professionnelle, nous appelons à nous rassembler à 15h40 à Digne devant la préfecture et Forcalquier devant la sous-préfecture pour remettre une motion

La Motte-du-Caire : Mobilisés pour défendre le bureau de poste

Un collectif citoyens, auquel la CGT s'est associé, a organisé un rassemblement le 23 février afin que puisse se maintenir un service de plein exercice du lundi au samedi. Réunions publiques, pétition, motions de soutien dans les conseils municipaux sont également au programme.

Cette lutte, est dans la continuité d'autres menées récemment, afin de stopper le désengagement du service postal. La Poste multiplie les contacts auprès des maires, afin de promouvoir les agences postales et relais poste. L'objectif étant de diminuer significativement les coûts et donc de fermer des bureaux de poste. Ce transfert se fait malgré le fonds de péréquation versé à la Poste. Les citoyens contribueront donc à deux reprises.

L'an dernier à Saint Auban, la mobilisation ayant fait converger les forces citoyennes, syndicales et politiques a fait reculer La Poste sur la transformation en agence postale. Aujourd'hui c'est sur le pays de la Motte du Caire - Turriers que la résistance s'organise comme à Revest du Bion où le syndicat de la poste et l'union locale de Forcalquier ont lancé une pétition pour conserver le bureau de poste

TOUS en GREVE et dans l'ACTION le 21 MARS

En début de semaine prochaine nous adresserons un tract en attendant voici les modalités d'action pour la journée du 21

- de 9h00 à 10h00 rassemblement devant le CE d'ARKEMA,
- à partir de 11h00 rassemblement a Forcalquier
- dépôt d'une motion au député et à la sous-préfecture
- grillades devant la Mairie

RAPPEL :

Formation "Niveau 1" du 15 au 19 mai à Sainte-Tulle (au centre Regain)
Inscrivez-vous vite,
il reste encore quelques places

Grève au lycée Beau de Rochas de Digne

Le personnel est actuellement en grève pour dénoncer une baisse des moyens horaires qui risque d'entrainer un regroupement de sections mais aussi des suppressions de postes. Le personnel redoute une dégradation des conditions de travail et d'étude des élèves.

Nous reviendrons plus longuement sur cette mobilisation dans le prochain numéro du journal de l'UD.